



Tiré à part
Editus Inter Region Saar-Lor-Lux, Business sans frontières.
Luxembourg - 2004.

La Grande Région, première zone d'emploi frontalier en Europe...

après la Suisse*

Arthur TIBESAR & Fabienne JACQUET — EURES/ADEM – CEPS/INSTEAD, Luxembourg

La Grande Région intervient à elle seule pour 25 % dans les mouvements frontaliers européens, si l'on tient compte de la Suisse. On atteint 40 % si on se limite à l'Europe des 15.

Les deux principaux flux sont dirigés de France, de Belgique et d'Allemagne vers le Luxembourg (106 680 au 31 mars 2003), en second lieu de France vers la Sarre et la Rhénanie-Palatinat (\pm 28 000 au 30 juin 2002). La place du travail frontalier est particulièrement importante

au Luxembourg : les frontaliers (38 % de l'emploi salarié intérieur au 31 mars 2002) y sont plus nombreux que les nationaux (35 %) et les étrangers (27 %) résidant au Luxembourg.

Les frontaliers travaillant au Luxembourg ne sont cependant pas tous belges, français ou allemands : certains sont des Portugais ou même des Luxembourgeois. Ces derniers sont 1 410 au 31 mars 2002 (359 résident en Allemagne, 498 en France et 553 en Belgique). On peut faire la même

remarque, pour les mêmes raisons, à propos des frontaliers « français » de nationalité allemande travaillant en Sarre : ils représentent un quart du total.

Enfin, on constatera que l'aire de recrutement du Luxembourg ne se limite pas à la zone frontalière proche.

Etre ou ne pas être frontalier ? La dynamique transfrontalière est complexe.

Les mouvements frontaliers en Europe

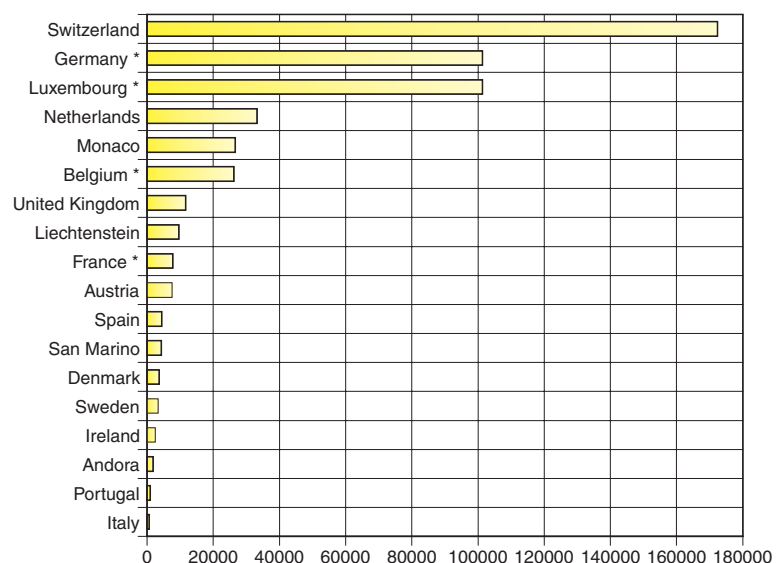
Si \pm 2 500 000 citoyens de l'UE habitent et travaillent dans un autre état membre, d'autres restent des résidents de leur pays et passent la frontière pour aller travailler.

En tenant compte des mouvements particulièrement importants vers et en provenance de la Suisse, ils sont environ 600 000 selon les estimations en notre possession. La dernière étude en date sur le sujet est l'œuvre de MKW en 2001 (voir bibliographie), pour le compte de la Commission Européenne. Il faut souligner que réaliser une pareille compilation relève du « parcours du combattant ».

Même dans la Grande Région, qui compte un quart des frontaliers européens, Suisse comprise, les seules données claires et facilement accessibles proviennent du Luxembourg et de Sarre/Rhénanie-Palatinat.

Les chiffres repris ci-avant proviennent principalement de l'étude MKW (données relatives aux années 1998 ou 1999), avec une mise à jour pour les données de 4 pays (Luxembourg, Allemagne, France, Belgique), par la prise en considération des données récentes se rapportant à la Grande Région.

Travailleurs frontaliers en Europe - Pays de destination 1999 - 2002



Sources :MKW (2001) - Données 1999 * Mise à jour sur base des données de mars 2003 de l'IGSS Luxembourg

MKW recensait pour 1998-1999 un effectif de **496 982 frontaliers**. L'extrapolation des données de MKW à l'ensemble des pays repris, sur base

des tendances du passé (croissance annuelle moyenne de 3,95 % par an au cours des années 1995-1999), nous amènerait à \pm **600 000**.

* Une partie du présent article est inspirée d'une Communication intitulée *Le travail frontalier en Europe et dans la Grande Région*, présentée par Arthur TIBESAR et Frédéric CHOMARD lors du colloque *Le statut du travailleur frontalier* organisé par l'Académie de droit de Trèves, les 10 & 11 octobre 2002.



Le travail frontalier dans la Grande Région

Deux flux majeurs sont observés : vers le Luxembourg en provenance des trois pays limitrophes et de France vers la Sarre et la Rhénanie-Palatinat.

Nous allons les passer en revue, en utilisant les statistiques les plus récentes disponibles. Pour le Luxembourg, il s'agit de données au 31 mars 2003 pour le nombre total de frontaliers, décembre 2002 pour la ventilation par pays d'origine et mars 2002 pour la ventilation par département (France), province (Belgique) et Land (Allemagne) de recrutement.

Les flux vers le Luxembourg

106 680 frontaliers (105 308 salariés et 1 372 indépendants) sont enregistrés au 31 mars 2003 par la sécurité sociale luxembourgeoise. Les flux en sens inverse sont moins bien connus et peu importants : environ 700 vers les 3 pays voisins, selon les estimations du STATEC. Qui sont-ils, ces curieux phénomènes qui "roulent à contresens"? Quelques exemples : l'épouse belge d'un résident grand-ducal, enseignante à Arlon, le professeur luxembourgeois enseignant en France ...

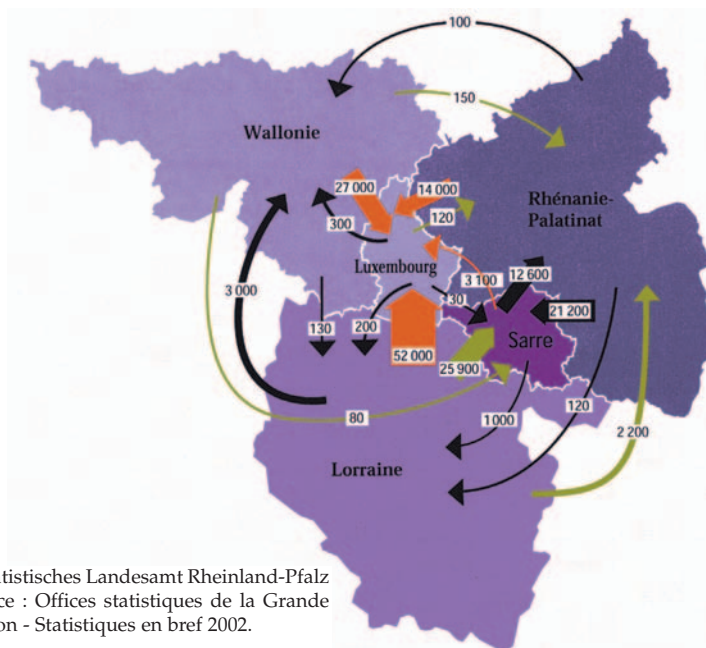
L'INAMI (Institut National d'Assurance Maladie Invalidité - Belgique) répertoriait, au 30 juin 2001, 206 salariés de résidence luxembourgeoise occupés en Belgique (MICHEL, 2002).

Le Luxembourg puise largement dans le réservoir de main-d'œuvre des régions frontalières. Depuis peu d'ailleurs, le nombre de frontaliers (38% en mars 2002) dépasse celui des salariés de nationalité luxembourgeoise (35%).

Jusqu'en 1987, la Belgique en était le principal pourvoyeur. Le marché allemand était peu important. Le déclin de certaines industries, où les Belges étaient fortement représentés, et l'essor des services marchands, notamment commerciaux, expliquent le renversement de la proportion Belges-Français.

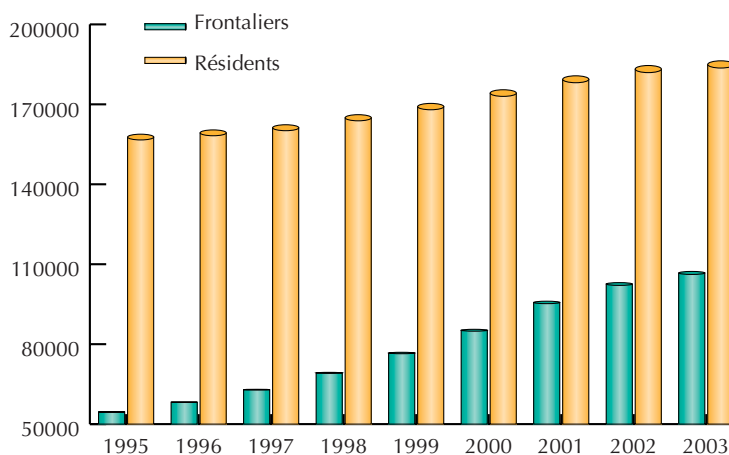
La bonne tenue du secteur de la construction et, il y a quelques années, la hausse du précompte mobilier en Allemagne, expliquent en partie l'accroissement du nombre de frontaliers allemands depuis 1995.

Les travailleurs frontaliers dans la Grande Région en 2001



© Statistisches Landesamt Rheinland-Pfalz
Source : Offices statistiques de la Grande Région - Statistiques en bref 2002.

Evolution récente de l'emploi au Luxembourg - Données au 31 mars - Emploi total = salariés + indépendants



	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Frontaliers	54557	58226	62922	69211	76662	85196	95628	102533	106680
Résidents	157630	159218	161136	164877	169061	174129	179304	183131	184866
Total	212187	217444	224058	234088	245723	259325	274932	285664	291546

Source : IGSS

Pour bien comprendre....

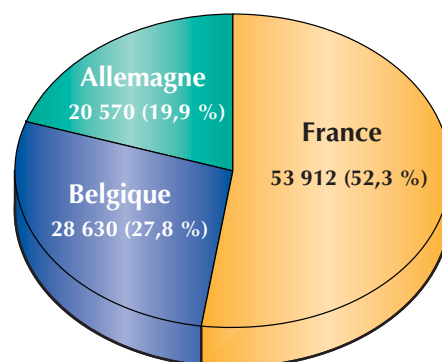
1. Est comptabilisé comme frontalier par le Luxembourg tout travailleur dont la résidence est, au moment de l'établissement de la statistique, en France, en Allemagne ou en Belgique, sans limite de distance. Il s'agit donc d'une notion différente de celle appliquée en matière sociale ou fiscale entre la France et la Belgique par exemple.
2. Cette statistique est une *photographie*, prise au temps t, qui ne donne pas d'indication sur la trajectoire des personnes (résidence antérieure par exemple).



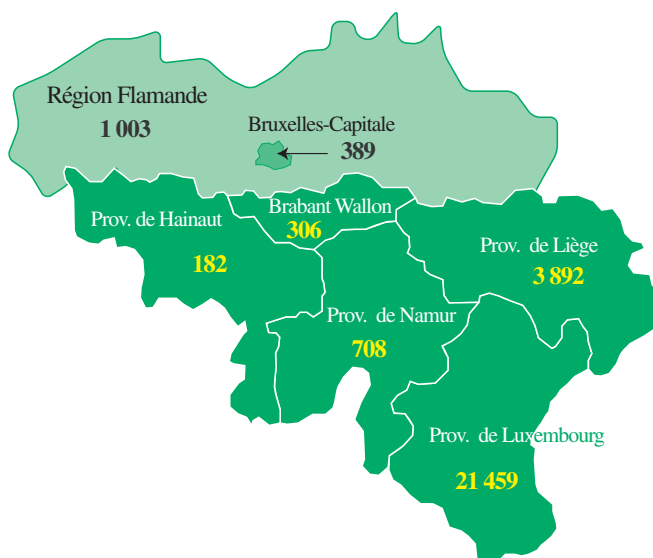
*Travailleurs frontaliers au Luxembourg
selon le pays d'origine.*

Données au 31 décembre 2002.

Source : IGSS



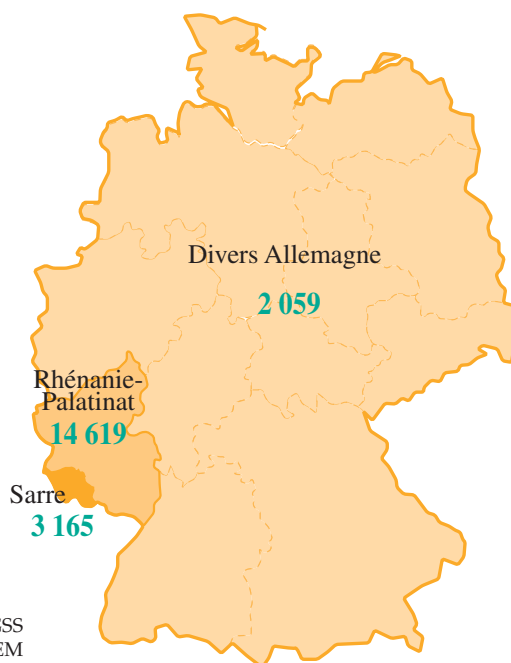
*Salariés de résidence belge employés au Luxembourg.
Données au 31 mars 2002.*



Source : IGSS

Calculs : A. Tibesar, Cellule EURES de l'ADEM
Infographie : Fabienne Jacquet, Cellule EURES de l'ADEM

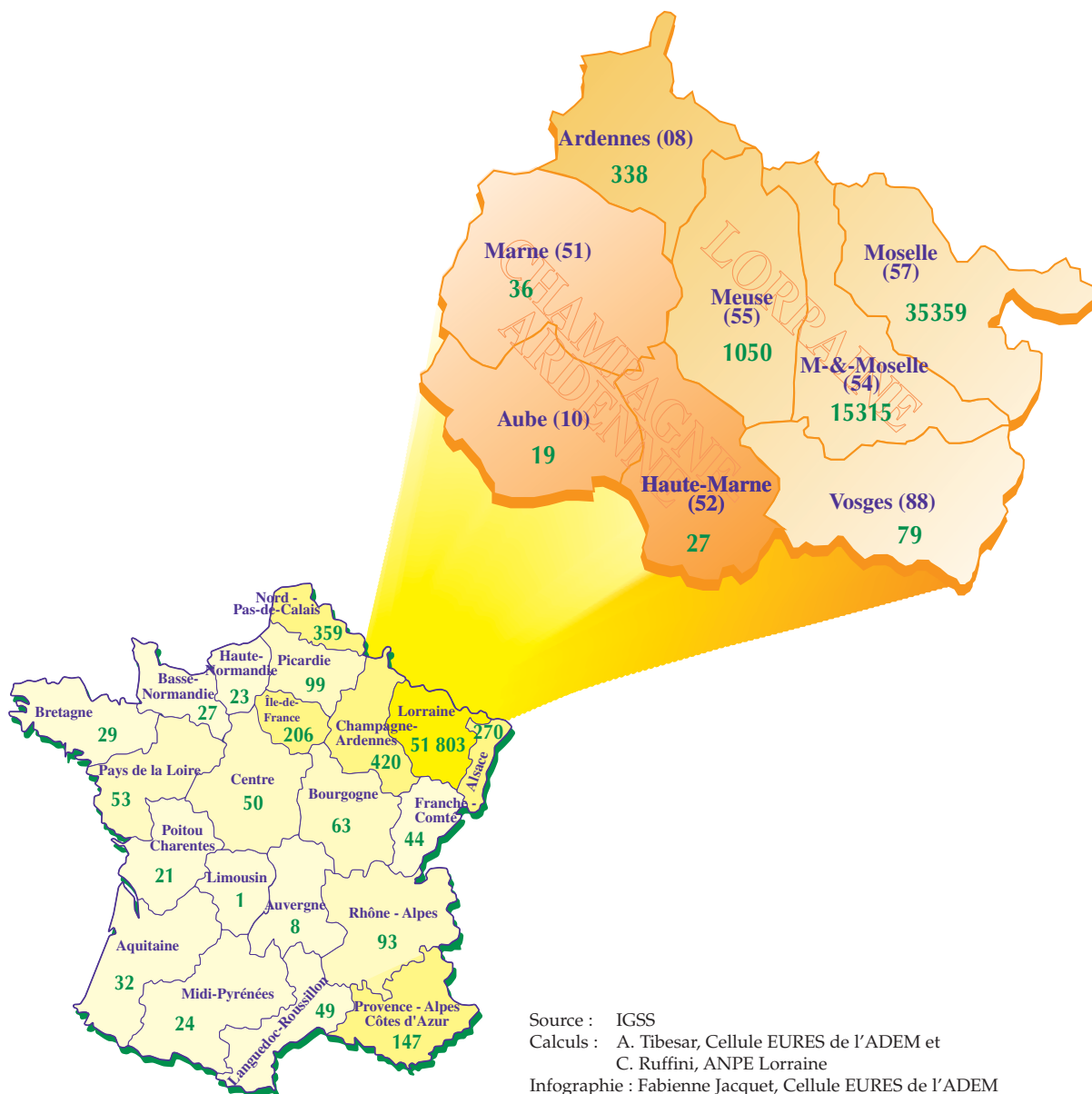
*Salariés de résidence allemande employés au Luxembourg.
Données au 31 mars 2002.*



Source : IGSS

Calculs : A. Tibesar, Cellule EURES de l'ADEM
Infographie : Fabienne Jacquet, Cellule EURES de l'ADEM





Les flux France-Belgique

En 1960, au temps de l'âge d'or de la sidérurgie, les travailleurs "agriculteurs" belges étaient plus de trois mille à travailler en Lorraine. Depuis lors, le mouvement s'est inversé. Il s'amplifie même fortement depuis 1996.

Il n'y a en effet pas que les Lorrains qui vont travailler en Belgique (3 196 selon l'INSEE) : la

Sécurité Sociale belge (INAMI) répertoriait, au 30 juin 2001, 4 223 résidents français salariés dans la province de Luxembourg : les « non-lorrains » viennent principalement du département voisin des Ardennes.

Les flux France-Allemagne

Selon le Bundesanstalt für Arbeit, il y avait, au 30 juin 2001, 25 847 frontaliers vers la Sarre et 5 614 vers la Rhénanie - Palatinat. Si le dernier

nombre est stable dans le temps, il y a eu, en revanche, un fort accroissement vers la Sarre : il n'y avait que 10 544 frontaliers en 1990.

Les données provisoires au 30 juin 2002 indiquent un recul à ± 28 000 au total pour les deux Länder.



Qui sont ceux qui viennent de loin ?

On peut, à tout le moins, avancer deux explications :

- certains viennent de trouver un emploi dans les mois qui précèdent le 31 mars et vont se rapprocher du Luxembourg ou s'y établir dans les temps qui suivent;
- d'autres continueront être domiciliés à Bruxelles, Paris ou Berlin, ne logeront que quelques jours par semaine à proximité du lieu de travail.

Et parmi les autres, qui résident à proximité, combien ne sont-ils pas originaires de Bruxelles, Paris, Berlin ... ou Lisbonne ?

Le constat est le même pour les flux France-Allemagne. Selon une étude de CALAIS (1993, 69-71), l'ac-

croissement des migrations quotidiennes vers la Sarre, qui passent de 8 219 en 1978 à 15 964 en 1994, résulte en fait, pour une part, d'un phénomène que l'on n'avait guère soupçonné avant le recensement de 1990, à savoir l'établissement de familles allemandes de l'autre côté de la frontière. Selon CALAIS, le phénomène gagne en importance, certains maires de Moselle-Est voyant même un réel engouement des Sarrois pour les lotissements qu'ils ont réalisés. Les services préfectoraux de Moselle-Est ont enregistré, entre 1988 et 1992, une croissance de 33 % du nombre de citoyens allemands.

Les mouvements Lorraine-Allemagne concernaient, au 30 juin 1994, 15 964 vers la Sarre, dont 28 % d'Allemands (26 % en 1998), 5 057 vers la Rhénanie - Palatinat, dont 21 % d'Allemands.

Prix du foncier et insuffisance quantitative de logements expliquent ce phénomène, observé par CALAIS dès 1993. Il caractérise toutes les parties de la Grande Région: Belges, Sarrois et Luxembourgeois vont habiter en France. Les Luxembourgeois vont aussi s'installer en Belgique et dans la Région de Trèves. CALAIS y voit l'une des traductions les plus vives de l'effacement des frontières internes à l'Union Européenne. On peut donc devenir frontalier de son propre pays.

Conclusions

Au vu des données que nous venons d'analyser, le travail frontalier apparaît comme une facette majeure et d'une ampleur croissante du marché du travail de la Grande Région. Il

s'agit aussi d'un phénomène complexe : on assiste à une forte mobilité (travail frontalier, immigration) vers les lieux de travail, mais aussi à une mobilité résidentielle inverse, induite

par les disparités fiscales et/ou les prix élevés pratiqués sur le marché immobilier.

Bibliographie

CALAIS, G. – 1993 - La mobilité résidentielle. Actes du Colloque « Le travail frontalier au sein de la grande région dans l'optique de l'Aménagement du Territoire. Luxembourg, 26-27 octobre, 69-71. Luxembourg.

COOMANS, G. – 2002 – Le retournement de l'offre de travail dans l'espace frontalier Sarre – Lorraine – Luxembourg – Luxembourg belge – Rhénanie-Palatinat. Centre de Ressources et de Documentation EURES Luxembourg. ADEM – CEPS/INSTEAD. Luxembourg.

Centre de Recherche Public Gabriel Lippmann – 2000 – Mobilité résidentielle frontalière. Luxembourg.

HOFFMANN, J., TIBESAR, A., RUFFINI, C. – 2003 – L'emploi frontalier au Grand-Duché de Luxembourg, Une aire de recrutement qui dépasse largement les régions limitrophes. Forum Entreprises, Mars-Avril 2002. Hesperange.

MKW GmbH – 2001 – Scientific Report on the Mobility of Cross-border Workers within the EEA. Final Report commissioned by the European Commission. München.

TIBESAR, A. - 1995 - Le travail frontalier : histoire et actualité. In : BRAU, P., éd. - Passé Présent du Luxembourg belge. Ed. Alambic. Bruxelles. 70 -79.

TIBESAR, A. et CHOMARD, F – 2002 - Le travail frontalier en Europe et dans la Grande Région. Communication présentée au Colloque *Le statut du travailleur frontalier - Zum Status der Berufspendler*. ERA – Académie de Droit Européen de Trèves, 10 & 11 octobre 2002.

